



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Assemblée Générale de l'Union Départementale de Haute-Savoie des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale.

Résolution adoptée le 25 Avril 2009 à Douvaine

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (D.D.E.N) de la Haute-Savoie réunis en Assemblée Générale à Douvaine, le 25 avril 2009, ont fait le point de leur activité après la visite des écoles dont ils ont la charge. Ayant mis en commun leurs observations, après réflexions, et au vu de leur engagement, ils estiment pouvoir faire un constat sur la situation de l'école publique ; école publique qu'ils aiment particulièrement pour ses réussites incontestables, mais qui rencontre aussi, à ce jour, certaines difficultés. C'est pourquoi, comme d'autres mouvements, ils souhaitent passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter indubitablement de sa mission démocratique qui consiste à faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

Notre constat actuel porte sur les sujets suivants :

L'Aide personnalisée :

D'une circonscription à l'autre, la situation est inquiétante. Des directives nationales et locales ont fait défaut. Il est regrettable que la mise en place n'ait pas toujours été le résultat d'une réflexion collective et réfléchie du conseil des maîtres sous le contrôle des IEN, prévue pourtant par les textes.

La semaine scolaire :

98% des écoles pratiquent la semaine de quatre jours. Toutes les études démontrent que la semaine de quatre jours, avec six heures de cours quotidiens, est le pire des systèmes. Elle densifie la journée de travail et est beaucoup trop fatigante pour les enfants. On a concentré 872 heures sur moins de 136 jours, alors que dans toute l'Europe, il y a plus de jours de classe avec des journées moins chargées. Faisant passer l'intérêt des enfants en priorité les DDEN restent opposés à la semaine de quatre jours, qui allonge la journée de travail des élèves les plus en difficulté. Le Ministre a déclaré qu'il ne voyait « aucun inconvénient » à ce que les élèves des écoles primaires reviennent à un rythme de 4 jours et demi par semaine, avec trois heures de cours le mercredi ou le samedi matin et a affirmé voir « beaucoup d'avantages » dans cette proposition. Il est rappelé que le choix appartient aux conseils d'écoles.

Les DDEN feront donc à nouveau entendre leur position à ceux-ci lors de leur prochaine réunion.

Les jardins d'éveil :

Les propositions de créer des « jardins d'éveil » dans les écoles maternelles pour les enfants de 2 à 3 ans (très petites sections) avec du personnel municipal et sans garantie de gratuité ont été interprétées comme une agression contre l'école maternelle, même si celle-ci scolarise de moins en moins les enfants de cet âge. Le Ministère a renoncé à ce projet dans le cadre de l'Éducation Nationale, il serait envisagé dans le cadre du Secrétariat d'État chargé de la famille, sans passer forcément par l'école. Cette proposition inquiète les DDEN car le financement de ces jardins d'éveil serait transféré sur les collectivités locales avec une participation des familles. L'école publique, gratuite et laïque ne serait donc réservée qu'aux enfants de 4 ans et plus.

RASED :

Les DDEN se sont fortement investis sur le sujet « suppression des postes RASED » et ont largement condamné cette décision. Leur position est dictée par les problèmes que vont rencontrer les enseignants à la prochaine rentrée pour la prise en charge individuelle